

Notre ambition

UN DESTIN POUR NOTRE TERRITOIRE !



Bruno VINUALES

Conseiller départemental sortant élu dans la majorité départementale

- Président de la 2^{ème} commission « Solidarités territoriales » consacrée au tourisme, à l'agriculture et à l'environnement
- Désireux de continuer à porter le projet de territoire de Michel Pélieu et de contribuer au chantier du développement durable
- Conseiller municipal de Lourdes pendant 13 ans
- Ancien conseiller communautaire de la CATLP
- Ancien Président du PLVG en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, d'un chantier d'insertion, du cyclotourisme et créateur de la chaîne touristique pour les télévisions d'hôtel
- Ancien gérant des hôtels Vinuales
- Lieutenant de réserve dans l'armée de l'air
- Diplômé de l'école hôtelière de Lausanne
- Membre d'une équipe mondiale de raids aventure (sports nature) pendant 15 ans
 - Co-créateur de Raid in France, l'étape française de la coupe du monde des raids aventure
- Ancien président du club de natation de Lourdes



Jean-Michel DUCLOS

Premier Adjoint de Saint-Créac

- Investi dans le Comité des fêtes de Saint-Créac durant sa jeunesse
- Élu au Conseil municipal dès l'âge de 19 ans
- Maire de Saint-Créac durant 19 ans
- Actuellement Premier adjoint du Conseil municipal dans le but d'assurer la transition pour le bien commun
- 32 ans en qualité d'élu de terrain
- Charpentier de 1986 à 1993
- Très attaché à ses racines, il exploite la ferme familiale à Saint-Créac depuis 1995
- Avec les autres membres de l'équipe, il félicite et remercie l'équipe sortante, composée de Josette Bourdeu et Bruno Vinuales, pour leur bilan positif et pour leurs soutiens humains, techniques et financiers grâce auxquels les villages – et particulièrement celui de Saint-Créac – ont réussi à surmonter les difficultés liées aux aléas climatiques
- Il entretient d'excellentes relations de travail avec les conseillers départementaux



Autrefois nommé Lourdes Est, le canton de Lourdes 2 est actuellement composé de 10 447 habitants.

Il englobe la partie Est de Lourdes notamment les quartiers d'Anclades, du Lapacca, de l'Ophite, de Sarsan et de Soum de Lanne.

Il regroupe les 27 communes mentionnées sur la carte.

Montant global des aides annuelles sur le canton de Lourdes 2

2015	1 087 242,54 €
2016	1 919 050,92 €
2017	1 655 415,97 €
2018	1 186 383,51 €
2019	1 315 775,71 €
2020	1 035 885,28 €

Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a versé 8,2 millions d'euros aux communes entre 2015 et 2020

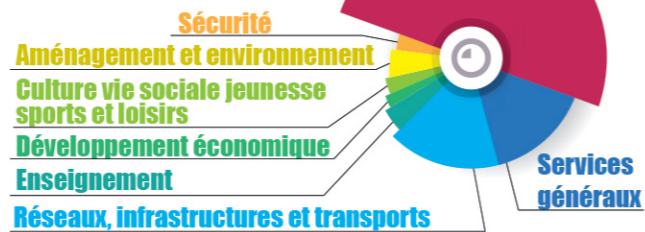
à travers notamment :

- * Le Fonds d'Aménagement Rural (FAR) : - Bâtiments, Équipement, Matériels - Voirie et assainissement pluvial
- * Le Fonds départemental de péréquation
- * La redevance communale des mines et les amendes de police.

Josette Bourdeu et Bruno Vinuales furent à la hauteur du contexte hors norme de ce mandat. Grâce à leurs soutiens humains, techniques et financiers, les élus municipaux ont surmonté les défis climatiques, sanitaires, économiques, et sociaux du mandat 2015-2021. Tous les habitants du canton de Lourdes 2 ont ainsi pu bénéficier de ce bilan plus que positif.

POIDS DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Total des dépenses : 380 647 306 €



Notre stratégie
Développer l'économie locale pour déployer les actions sociales.

Nos actions
Œuvrer sur les axes de proximité et activer les leviers nationaux et internationaux.

Nos solutions
Capoter les financements et coopérer avec les autres acteurs publics et privés.

Notre proposition
Associer le cœur et la raison pour fonder nos actions sur vos convictions.

VOTEZ

Marie-Christine ASSOÛÈRE - Yvette LACAZE
Bruno VINUALES - Jean-Michel DUCLOS



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021

CANTON LOURDES 2



Marie-Christine ASSOÛÈRE Conseillère départementale remplaçante sortante	Bruno VINUALES Conseiller départemental sortant Canton Lourdes 2	Yvette LACAZE Maire des Angles	Jean-Michel DUCLOS Premier adjoint de Saint-Créac
---	---	-----------------------------------	--

Notre ambition
UN DESTIN POUR NOTRE TERRITOIRE !

✉ undestinpournotreterritoire@orange.fr

f [UnDestinPourNotreTerritoire](https://www.facebook.com/UnDestinPourNotreTerritoire)

Maître de conférences en droit à l'Université



Marie-Christine ASSOÛÈRE

- Grâce aux bourses sur critères sociaux et aux emplois d'été, elle a financé et réussi son BEP de secrétariat, son bac professionnel de bureautique, sa Licence et sa Maîtrise en Administration économique et sociale, son DEA puis son doctorat en droit public
- Auteure de nombreux ouvrages notamment celui sur « la résurrection des villes face à la Covid-19 : les opportunités de la revitalisation et la régénération urbaines » publié en avril 2021
- Auditionnée par l'Assemblée nationale à deux reprises et par le Sénat et la Cour des comptes en qualité de spécialiste du droit des collectivités territoriales
- A vécu à Lannédarré, Arcizac-ez-Angles avant de s'installer à Poueyferré avec son époux Olivier Assouère, natif de Juncalas et Maître nageur au Complexe aquatique de Lourdes
- Membre de l'Union athlétique de Lourdes
- Vice-présidente du Comité des fêtes de Poueyferré entre 2012 et 2015
- Éluë conseillère municipale de Poueyferré en 2014 avec Jean-Louis Cazaubon
- Éluë conseillère départementale suppléante du Canton de Lourdes 1 en 2015
- Éluë conseillère municipale de Lourdes en 2020
- Membre des commissions finances, ressources humaines, sport et jeunesse et de la Commission extra-municipale du Commerce
- Éluë conseillère communautaire à la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) en 2020
- Membre des commissions finances, tourisme, urbanisme, marketing territorial et développement économique
- Déléguée titulaire à l'Office de tourisme intercommunal

Maire des Angles Retraîtée du Ministère des Finances

(dernier poste à la trésorerie de Lourdes)



Yvette LACAZE

- 32 ans en qualité d'élu de terrain
- Éluë au bureau de la CATLP
- Membre du Fonds d'aides aux communes
- Suppléante à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Vice-présidente de l'Association des Maires Ruraux
- Déléguée titulaire au Syndicat Intercommunal Multi-Accueils Jeunesse et Écoles (SIMAJE) de sa création à 2017
- Suppléante - et avant - déléguée titulaire au Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Lourdes et de la Vallée des Gaves (PLVG)
- Participation à la création de l'ADMR en Baronnie des Angles et actuellement trésorière
- Membre actif et participation à la constitution de l'Association en Baronnie des Angles (ABA)
- Membre du bureau de la Gym volontaire depuis 25 ans
- Trésorière de l'Association des Moulins des Hautes-Pyrénées depuis 15 ans
- Membre de la Chorale de la Baronnie des Angles



Nous renforcerons notre solidarité sanitaire, sociale, intergénérationnelle et territoriale

PROfiter de l'union des forces vives de tous les acteurs du territoire pour travailler ensemble au service des Hautes-Pyrénées : Chambres de commerce et d'industrie, d'Agriculture, de Métiers, les représentants des collectivités territoriales toutes sensibilités confondues et les acteurs privés autour d'un projet de territoire. Cette coopération dépasse nos frontières avec le Béarn pour l'activité aéroportuaire, le Gers pour la filière bois, la Haute Garonne pour la gestion des déchets, l'Occitanie pour le transport et l'économie, toute la cordillère des Pyrénées pour la Compagnie des Pyrénées et l'Espagne pour le tourisme et l'obtention des financements européens.

PROposer le bien vivre en accompagnant TOUS les Hautes-Pyrénéens et surtout les plus fragiles. Le Conseil départemental assure le bon entretien des routes, l'équipement des collèges, le transport et la restauration scolaire, le transport en milieu rural, la protection de l'enfance, l'aide aux personnes handicapées et aux anciens, le soutien à l'emploi et à l'insertion.

PROfessionnaliser l'aide et la proximité. Sous l'influence de Michel Pélieu, le Conseil départemental a fondé l'Agence Départementale d'Aide aux Communes (ADAC) ayant pour objet l'aide juridique et technique aux communes et aux intercommunalités. Grâce au Fonds d'Aménagement Rural (FAR), le Conseil départemental assure le développement et l'entretien de nos villages. Avec le Fonds d'Aide à la Culture (FAC), le Conseil départemental garantit l'essor du milieu associatif et culturel.

PROcéder à une étroite collaboration avec la CATLP, présidée par Gérard Trémège, pour faire profiter la ville de Lourdes et tous les villages du canton de Lourdes 2 de l'ingénierie (soutien technique au montage des dossiers pour capter des aides régionales, nationales et européennes afin de compléter les aides départementales) et des aides communautaires (notamment du Fonds de concours aux communes).

PROtéger les plus faibles d'autant que notre Département a été le plus impacté par la Covid-19 alors que nous devons déjà faire face aux crises de modèle. Toutes nos branches économiques ont durablement été touchées : Lourdes, la montagne, le thermalisme sans oublier les filières aéronautiques et techniques. Soutenir nos entreprises, c'est soutenir l'emploi et la consommation sans augmenter les impôts des citoyens. La relance de notre économie locale constitue le gage de nos futures actions sociales.

PROmouvoir notre culture, notre art de vivre et notre pays, c'est capter de nouveaux habitants et conquérir de nouvelles clientèles locales, nationales et internationales. À cette fin, il est indispensable de dynamiser notre économie résidentielle composée d'hébergements, de commerces, d'artisanats, d'agriculture et de production.

PROcurer des services publics de proximité et de qualité, c'est préserver la filière santé, développer la mobilité et l'accessibilité, déployer le numérique, améliorer l'éducation et sécuriser la distribution de l'eau.

PROjeter notre département dans l'exemplarité en matière de transition énergétique. Il s'agira de réduire nos besoins énergétiques par la rénovation des bâtiments et l'organisation de nouvelles filières innovantes.

La pandémie de la Covid-19 a provoqué une crise sanitaire, économique et sociale.

Notre département a été l'un des plus impactés. Ces élections représentent un enjeu fondamental.

VOTRE CHOIX SERA DÉTERMINANT !

Conseil départemental Hautes-Pyrénées

Composé de 34 conseillers départementaux

Garant de la solidarité territoriale (équipement des zones rurales et soutien à l'habitat). Chargé des routes, des infrastructures, des transports scolaires et interurbains de voyageurs.

Garant de la solidarité sanitaire et sociale (personnes handicapées, les personnes en difficulté enfance et famille.) Il soutient également nos associations culturelles et sportives.

Responsable des collèges. Il contribue aussi à l'environnement, au développement durable et à l'attractivité de notre territoire (développement économique, tourisme, filières, etc.)

Pourquoi être solidaires avec Michel Pélieu et son projet de territoire ?

« Fédérateur et bâtisseur, Michel Pélieu a réussi à dynamiser le département des Hautes-Pyrénées. Par exemple, il a réussi à négocier avec Orange le déploiement gratuit de la fibre optique soit une économie d'environ 200 millions d'euros. Avec votre confiance et à ses côtés, nous poursuivons une gestion efficace, efficiente et économe pour garantir des prestations sociales et des services publics de qualité et de proximité dans notre département des Hautes-Pyrénées. »

« Nous soutiendrons les personnes les plus fragiles et la politique d'accompagnement Ha-Py Actif pour le retour à l'emploi dans la dignité. Nous défendons la relance de l'économie en continuant à injecter 60 millions d'euros d'investissement par an et 72 millions en période Covid et en développant les collaborations entre le public et le privé. »



Pourquoi soutenir notre équipe « Un destin pour notre territoire » ?

« Jamais encartés, nous sommes et resterons indépendants des partis politiques. Catalogués parfois à gauche ou à droite, nous continuerons à nous impliquer au-delà des clivages. Notre but est de concrétiser les meilleurs projets avec les femmes et les hommes les plus compétents. Nous sommes fiers de concentrer toute notre énergie à défendre notre territoire et de travailler en synergie avec toutes les Mairies, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées. Nous sommes déjà opérationnels ! »

« L'essentiel, c'est de mettre à votre service nos expériences et nos expertises pour réaliser vos projets et répondre à vos besoins. Nous relancerons le développement économique et financerons ainsi les actions sociales. Sous l'étiquette « Divers centre », nous voulons être des facilitateurs et vous faire profiter de la boîte à outils du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées. Nous serons vos accompagnateurs pour capter toutes les aides possibles et nécessaires et porterons la voix de Lourdes et des 27 villages du Canton de Lourdes 2 dans l'Assemblée départementale. »

PLUS QUE DES MOTS, DES ACTES !



Des personnalités engagées pour défendre la ruralité et les services de proximité à tous les niveaux (Audition par l'Assemblée nationale le 4 novembre 2015 sur la baisse des dotations de l'État sur l'investissement).

Des conseillers départementaux sur le terrain pour accompagner tous les élus du canton de Lourdes 2 et aider tous nos concitoyens quelles que soient les difficultés à surmonter.



Des actions pour garantir la qualité de vie dans notre territoire



Des élus rassemblés pour fêter les villages et préserver la cohésion sociale.

PLUS QUE DES PROMESSES, DES PREUVES !

Actions réalisées entre 2015 et 2021

Actions réalisées	Assainissement (station d'épuration, réseau, sécurité et approvisionnement d'eau)	Voirie	Aménagement, équipement et travaux	Accessibilité (handicap) et sécurité (incendie, radars)	Associations
Adé		x	x	x	x
Arcizac-ez-Angles	x	x	x	x	
Arrayou-Lahitte	x	x	x	x	
Arrodets-ez-Angles	x	x	x		
Artigues		x	x	x	
Berbérest-Lias	x	x	x	x	
Bourréac		x	x		x
Cheust		x	x	x	
Escoubès-Pouts		x	x	x	
Gazost	x	x	x		x
Ger		x	x	x	x
Germis-sur-l'Oussouet	x	x	x	x	
Geu		x	x	x	x
Gez-ez-Angles	x	x	x		
Jarret		x	x	x	
Julos	x	x	x	x	
Juncalas	x	x	x	x	x
Les Angles	x	x	x	x	
Lézignan	x	x	x	x	x
Lourdes	X	X	X	X	X
Lugagnan		x	x	x	
Ossun-ez-Angles	x	x	x	x	
Ourdis-Cotdoussan	x	x	x	x	x
Ourdon	x	x	x		
Ousté		x	x		
Paracé		x	x	x	
Saint-Créac		x	x		
Sère-Lanso	x	x	x		

GAZOST : Un chantier titanesque

Contexte:

Glissement de terrain du 27/02/2015



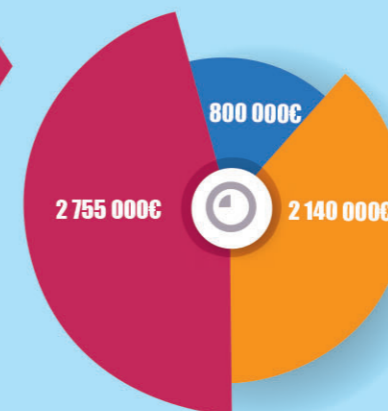
Ce chantier fut colossal compte tenu de la complexité technique pour stabiliser et sécuriser le terrain puis reconstruire la route départementale D7. Le Conseil départemental, avec l'accompagnement de l'ADAC, a restauré l'accès au village. Les habitants ont ainsi retrouvé une vie normale.



MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION : environ 900 000 €

BILAN INVESTISSEMENT DES ROUTES DE 2015 À 2021

- CANTON DE LOURDES 2**
- 14km d'itinéraire d'Intérêt Régional ou Départemental (IIR et IID)
- 87km de Liaisons de Proximité (LP)
- 22 ponts-30 ponceaux
- Et 330 ouvrages de soutènement (13,5km de murs)



COUCHES DE SURFACE & ENVELOPPE CANTONALE

Sur cette période de Gans 100% des revêtements du réseau structurant du canton auront été renouvelés, dont la chaussée du boulevard du centenaire pour plus d'un million d'euros.

ENTRETIEN DES CHAUSSEES

800 tonnes d'émulsion ont été répandues sur les routes afin de maintenir un bon niveau de service et prolonger leur durée de vie.

OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Rectification de tracé à Cheust 95 000€. Elargissement de chaussée sur la RD299 entre Arrodets et Germis 234 000€. Rétablissement de la RD7 à Gazost en 2015 900 000€. Divers dégâts intempéries et réparations d'ouvrages d'art.